

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Dispositif de reconnaissance



FICHE DE PRÉSENTATION DU PROJET

Intitulé du projet

« DU CHAMPS DANS NOS ASSIETTES »

Promouvoir et concourir à une alimentation saine et de qualité sur le territoire De Cèze Cévennes et développer une filière économique de proximité adossée à la production agricole locale

Présentation synthétique du projet

CONTEXTE

De Cèze Cévennes est un territoire rural possédant une agriculture de qualité et diversifiée. L'articulation d'une filière alimentaire qualitative de proximité impliquant différents acteurs locaux et répondant à des attentes manifestes permettra de relancer une dynamique économique attendue et sera une formidable opportunité de participation au développement et à l'essor local. Cette structuration ouvrira la voie à une organisation et un renouveau d'espaces fonciers agricoles, à la cration de nouvelles activités tout en maintenant les exploitations déjà en place : laisser la place et faire de la place à des agricultures et des agriculteurs sur notre terroire.

PILOTAGE

La communauté de communes De Cèze Cévennes, qui regroupe 23 communes pour une population totale de 19.491 habitants, portera le Projet Alimentaire Territorial. Il s'inscrit dans une cohérence politique, depuis le PNA jusqu'à l'échelon local en passant par les départements du Gard et de l'Ardèche, associant les Régions Occitanie & Auvergne-Rhône-Alpes. De Cèze Cévennes insiste également sur la transversalité du projet. C'est une cause qui doit être partagée par

tous les acteurs de son territoire. Enfin, elle souligne son vif intérêt pour nouer des synergies avec tous les échelons : institutionnels, administratifs, territoires voisins ainsi que tous les acteurs de la filière agro-alimentaire.

OBJECTIFS

► Soutenir, accompagner et développer une agriculture locale de qualité et diversifiée pour tendre vers une autosuffisance alimentaire dans l'esprit de la loi Egalim.

► Apporter des solutions logistiques qualitatives et pérennes à la production, la collecte, le stockage et la distribution des denrées alimentaires dans une logique de protection environnementale et de développement économique.

► Sensibiliser, informer, éduquer et former à des pratiques alimentaires plus vertueuses, l'ensemble des acteurs : agro-alimentaires, socio-éducatifs, sanitaires, médicaux ainsi que le grand public.

► Mutualisation, collaboration, transversalité sont les maîtres mots pour assurer la qualité et la pérennité des actions menées à travers l'ensemble des domaines du PAT, tant au niveau géographique (alliances avec les territoires voisins) qu'institutionnel (adhésion

aux réseaux régionaux et départementaux)

► Créer une identité forte, dynamique et novatrice afin de valoriser l'image du territoire.

► Devenir une locomotive locale et régionale en termes d'agriculture et d'alimentation, qui fédère vers un avenir sain et durable.

CIBLES

Notre Projet Alimentaire Territorial cible l'ensemble de la population du territoire. Habitants, agriculteurs, transformateurs, commerçants, distributeurs, restaurateurs, associations, acteurs du tourisme, professionnels de l'agro-alimentaire, acteurs de la grande distribution, collectivités territoriales... Tous seront associés aux réflexions. Certaines actions toucheront des cibles plus précises comme les scolaires, les seniors, les personnes précaires...

ACTIONS

Les actions concerneront le foncier agricole, la gestion de l'eau, la collecte, transformation et distribution des produits alimentaires, la restauration collective et hors domicile, l'éducation alimentaire et la gestion des bio-déchets.

Thématique(s) dominante(s) du PAT

Le PAT doit privilégier une approche globale du système alimentaire. Sa transversalité est primordiale. La collectivité a à cœur d'agir sur l'ensemble des thématiques afin d'inscrire ses actions dans une réelle pérennité.

- ☑ Justice sociale, dont lutte contre la précarité alimentaire
- ☑ Environnement, dont lutte contre le gaspillage alimentaire et promotion d'une agriculture responsable
- ☑ Education alimentaire
- ☑ Mise en valeur du patrimoine alimentaire
- ☑ Atteinte des objectifs de la loi EGAlim pour la restauration collective
- ☑ Autres : Economie & emploi

Public cible

Dans ce programme, De Cèze Cévennes tient à servir l'ensemble de son territoire. La réflexion tout comme les actions seront toujours menées en concertation avec le public et les acteurs concernés.

Les publics cibles seront catégorisés de la façon suivante :

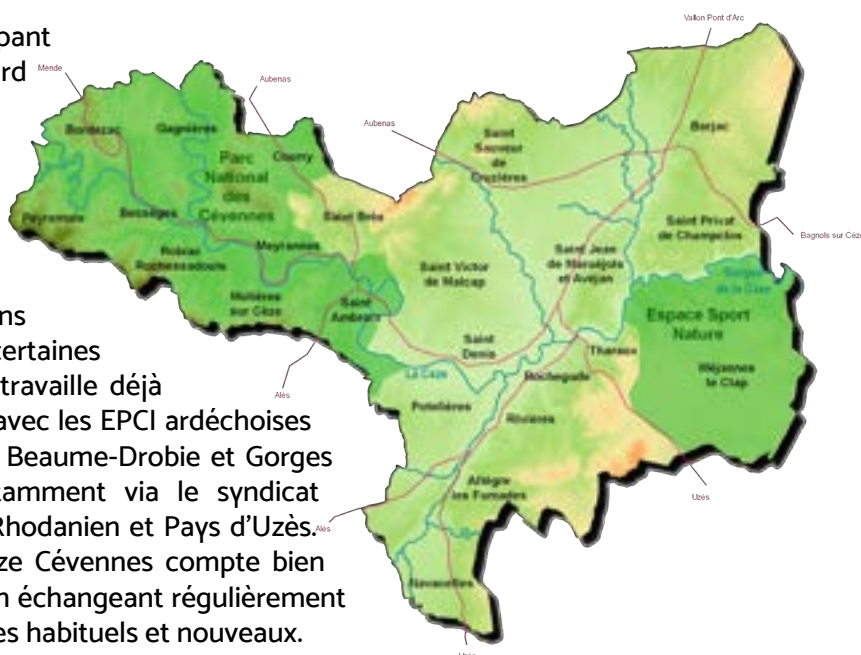
- administrés
- élus
- associations
- acteurs économiques, sociaux, éducatifs, médicaux
- agriculteurs
- transporteurs / collecteurs / livreurs
- transformateurs
- distributeurs (marchés de plein vent, supermarchés & petits commerces alimentaires de proximité)
- restaurateurs
- cantines scolaires et EHPAD
- touristes



Territoire d'action

De Cèze Cévennes est un EPCI rural regroupant 23 communes situées dans le nord du Gard et le sud de l'Ardèche. Elle compte 19 164 habitants sur 318,8 km² soit une densité de 60,1 habitant/km².

Notre PAT vise à s'étendre au-delà du territoire via des partenariats avec les régions, départements et EPCI voisins afin de mutualiser et/ou dupliquer certaines actions. La communauté de communes travaille déjà régulièrement, sur diverses thématiques, avec les EPCI ardéchoises limitrophes (Pays des Vans en Cévennes, Beaume-Drobie et Gorges de l'Ardèche), Alès Agglomération (notamment via le syndicat mixte commun Pays Cévennes), le Gard Rhodanien et Pays d'Uzès. De même dans le cadre du PAT, De Cèze Cévennes compte bien continuer sur la voie de la collaboration en échangeant régulièrement et nouant des alliances avec ses partenaires habituels et nouveaux.



Partenaires impliqués & leurs contributions

Liste non exhaustive. Les partenaires et leurs contributions sont sujet à évoluer tout au long du parcours d'élaboration et d'exécution du Projet Alimentaire Territorial.

PARTENAIRE	STATUT JURIDIQUE	THÉMATIQUE DE COMPÉTENCES	ACQUIS	PRÉVU
DRAAF	Administration publique	Définir, mettre en œuvre et suivre les politiques nationales et communautaires de développement rural et de l'aménagement et du développement durable du territoire	Convention de financement pour le volet B du PAT Accompagnement et examen du dossier de labellisation en cours Membre du CoPil	
Région Occitanie	Administration publique	Développement économique; Environnement - énergie; Transports; Education-enseignement; Tourisme; Logement et habitat, Culture, Sports, Santé-social	Contribution financière au circuit agritour Lettre de soutien au PAT, membre du CoPil	
Département du Gard	Administration publique	Action sociale (protection de l'enfance, actions en faveur des familles, Revenu social de solidarité RSA, insertion professionnelle); Voirie; Education (gestion des collèges); Culture; Développement local; Logement, Tourisme, Financement des SDIS (sapeurs-pompiers)...	Accompagnement dans le parcours de PAT, lettre de soutien & membre du CoPil Charte d'engagement pour une alimentation de qualité dans le Gard signée Contribution financière au circuit agri-touristique Convention de partenariat pour l'action «Grignot'âge»	

PARTENAIRE	STATUT JURIDIQUE	THÉMATIQUE DE COMPÉTENCES	ACQUIS	PRÉVU
Département de l'Ardèche	Administration publique	Action sociale (protection de l'enfance, actions en faveur des familles, Revenu social de solidarité RSA, insertion professionnelle); Voirie; Education (gestion des collèges); Culture; Développement local; Logement, Tourisme, Financement des SDIS (sapeurs-pompiers)...		Contribution aux CoPil, CoTech et groupe(s) de travail à solliciter pour les actions à venir
Parc National des Cévennes	Administration publique	Connaissance et veille du territoire; Développement durable; Accueil et sensibilisation		Contribution aux CoPil, CoTech et groupe(s) de travail à solliciter pour les actions à venir
Gal Cévennes	Administration publique	Développer l'offre touristique, patrimoniale, naturelle et culturelle des Cévennes; Développer et favoriser le maintien de l'activité agricole et forestière et soutenir la diversification; Aider la création, le développement et la reprise l'entreprises ; Renforcer l'attractivité du territoire en développant les services de proximité	Contribution financière au circuit agri-touristique et participation au groupe de travail	Contribution aux CoPil, CoTech et groupe(s) de travail à solliciter pour les actions à venir
Syndicat Mixte du Pays Cévennes	Administration publique	Filière agroalimentaire, charte forestière, SCOT, Gal Cévennes, PLIE, SPANC, haut débit	Fiche action CRRTE pour la création du bassin de substitution de Roghegude	Contribution aux CoPil, CoTech et groupe(s) de travail à solliciter pour les actions à venir

PARTENAIRE	STATUT JURIDIQUE	THÉMATIQUE DE COMPÉTENCES	ACQUIS	PRÉVU
Syndicat Mixte ABCèze	Administration publique	Coordination de la gestion de la ressource en eau à l'échelle du bassin de la Cèze	Animation auprès de divers publics sur la ressource en eau Lettre de soutien au PAT Fiche action CRRTE pour la création du bassin de substitution de Rochebude	
Chambre d'Agriculture du Gard	Administration publique	Accompagnement des agriculteurs et des collectivités	Lettre de soutien au PAT Circuit agri-touristique et De Ferme en Ferme	
Chambre d'Agriculture de l'Ardèche	Administration publique	Accompagnement des agriculteurs et des collectivités		Contribution aux CoTech et groupe(s) de travail à solliciter
CMA du Gard	Administration publique	Accompagnement et formations des artisans	Lettre de soutien au PAT	
CCI du Gard	Administration publique	Accompagnement et formations des entrepreneurs	Lettre de soutien au PAT	
CAF du Gard	Administration publique	Politique d'action sociale et versement de prestations familiales	Renouvellement de la Convention Territoriale Globale (2016-2021 puis 2022-2026) : Fiche action nutrition et santé	Contribution aux CoTech et groupe(s) de travail à solliciter
CIVAM 30 CIVAM Racines	Association	Valorisation agricole et accompagnement des initiatives en milieu rural	Convention de partenariat : De ferme en ferme, réalisation d'un circuit agri- touristique et accompagnement d'un second, accompagnement des agriculteurs Lettre de soutien au PAT	

PARTENAIRE	STATUT JURIDIQUE	THÉMATIQUE DE COMPÉTENCES	ACQUIS	PRÉVU
Terre de Liens	Association	Faciliter l'accès au foncier agricole pour de nouvelles installations paysannes	Lettre de soutien au PAT	
Centre Social et Culturel de la Vallée de la Cèze	Association	Action sociale locale	Ateliers du goût au sein d'écoles maternelles	Contribution aux CoTech et groupe(s) de travail à solliciter
Centre Socio-culturel de Molières sur Cèze	Association	Action sociale locale	Justice sociale, meilleure alimentation pour tous	Contribution aux CoTech et groupe(s) de travail à solliciter
Conseil citoyen de Saint Ambroix	Association	Action sociale locale	Convention de partenariat : création de jardins partagés Lettre de soutien au PAT	
Anim'en vie	Association	Action sociale locale	Convention de partenariat : CTG, intervention auprès des séniors et de l'école primaire de St Victor de Malcap : ateliers «Jardin'âge» Lettre de soutien au PAT	
Transition Energétique et Environnementale en Cèze Cévennes	Association	Expertise environnementale	Evaluation de l'impact environnemental des procédures	
Ligue de Sauvegarde des Animaux sauvages en Cévennes	Association	Protection animale, maintien de la biodiversité, sensibilisation et éducation, action sociale locale	Convention de partenariat signée	
Fédération départementale des chasseurs du Gard	Association	Mise en valeur du patrimoine cynégétique départemental, protection et gestion de la faune sauvage et ses habitats, promotion et défense de la chasse		Contribution aux CoTech et groupe(s) de travail à solliciter
Fédération départementale des chasseurs de l'Ardèche	Association			Contribution aux CoTech et groupe(s) de travail à solliciter

PARTENAIRE	STATUT JURIDIQUE	THÉMATIQUE DE COMPÉTENCES	ACQUIS	PRÉVU
Taulelle Christophe	Agriculteur	Producteur bio de raisin de table, figues, oignons doux, pommes de terre, fruitiers, plantes aromatiques et médicinales	Agriculteur, arboriculteur bio et hébergeur impliqué dans l'agritour Cèze Cévennes (Civam Racines) Lettre de soutien au PAT	
Victoria Per Cor	Agricultrice	Maraîchage, création de forêt nouricière, éducation et sensibilisation à l'autosuffisance alimentaire en agroforesterie	Agricultrice impliquée dans l'agritour Cèze Cévennes Lettre de soutien au PAT	
Fornareso Sophie	Agricultrice	Elevage caprin, transformation et vente de produits de lait de chèvres	Agricultrice (élevage de chèvres) impliquée dans l'agritour Cèze Cévennes (Civam Racines) Lettre de soutien au PAT	
EARL du Grand Chêne Nelly Marion	Agricultrice	Productrice de viande d'ovin, de céréales, d'oléagineux, de protéagineux, d'œufs, de volailles, de fourrages	Lettre de soutien au PAT	
Maison de retraite Alfred Silhol	EHPAD	Résidence médicalisée collective destinée aux personnes âgées	Lettre de soutien au PAT	
Espace Gard Découvertes	Centre sportif départemental	Centre d'accueil de groupes pour événements sportif	Lettre de soutien au PAT	

Le recensement et la prise de contact avec l'ensemble des publics cibles sont en cours afin d'en dégager de nouveaux partenaires à intégrer aux Copil, CoTech et groupes de travail pour l'élaboration et la réalisation du Projet Alimentaire Territorial.

Le projet doit reposer sur un diagnostic partagé portant sur l'agriculture et les différentes dimensions de l'alimentation sur le territoire, notamment les attentes des acteurs privés et professionnels et les possibilités matérielles de mise en oeuvre. La communauté de communes De Cèze Cévennes a déjà entrepris un premier diagnostic agricole en 2016. S'appuyant sur cette première évaluation, l'étape suivante est la concertation avec la population. Une mission spécifique (diagnostic, analyse et compte-rendu) au travers d'un mémoire de master encadré et tutoré, est déjà confiée à une étudiante sur cette tâche à partir d'avril 2022 afin d'identifier les besoins, attentes, freins et opportunités de chaque catégorie de public en allant directement à la rencontre des différents acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, élus, associations, acteurs sociaux et médicaux, habitants. Elle sera accompagnée par la responsable du PAT de la collectivité, C. Nivert ainsi que le vice-président J-C Payan. Un ou plusieurs bureaux d'études pourront être consultés en complément pour des points particuliers, sujet à expertise, au fil des avancées du projet.

La collectivité a opté pour une stratégie en 3 phases:

> PHASE 1 : DIAGNOSTIC INITIAL DES BESOINS, ATTENTES ET ACCEPTATIONS SUR LE TERRITOIRE

Réalisée par la chargée de mission et encadré par la responsable du PAT C. Nivert et le vice-président J-C Payan, d'avril 2022 à juillet 2022.

IDENTIFICATION DES ACTEURS ET CONSTRUCTION DU RÉSEAU

Consultation des administrés par grandes catégories :

- Particuliers avec un classement par type (catégories socio-professionnelles, tranches d'âge, résidents à l'année, résidents secondaires, touristes...),
- Producteurs (agriculteurs, éleveurs)
- Transformateurs/restaurateurs (collectivités, entreprises, restaurants...)
- Distributeurs (petites et grandes surfaces, commerces, épicerie, marchés de plein vent, vente directe...)
- Elus
- Associations
- Acteurs sociaux et médicaux

OBJECTIFS

Etat des lieux de l'offre initiale, des besoins et des attentes (qualité et proximité), besoins de labellisation...
Cartographie des pratiques et acteurs
Evaluation des attentes et étapes pour une alimentation de proximité qualitative
Identification des facteurs limitants (eau, distribution, collecte, stockage)

Evaluation du potentiel de développement, à phaser

MÉTHODES UTILISÉES

Analyse Forces Faiblesses Opportunités Menaces
Enquête publique, réunion publique, sondage, rencontre individuelle et/ou par groupes de publics cibles...

En présentiel et par l'utilisation d'outils numériques

> PHASE 2 : STRUCTURATION D'UN PAT AXÉ SUR LA FOURNITURE DE PRODUITS BRUTS ET TRANSFORMÉS

Réalisée par la responsable du PAT C. Nivert, soutenue par la chargée de mission et le vice-président J-C Payan, d'avril 2022 à octobre 2022.

Formation et réunions de groupes de travail, en constante concertation avec le public concerné et les territoires voisins, afin de déterminer :

- Les besoins de structuration du PAT (locaux, équipements, organisation de collectes, transformation, stockage...)
- L'organisation à mettre en place pour une efficacité maximale (propositions directes, autres expériences déjà réalisées)
- Quelle complémentarité d'approvisionnement avec les collectivités voisines ?
- Quelles complémentarités d'équipements avec les collectivités voisines ?
- Quelles propositions de conventionnement ?
- Quelle budgétisation, planification des besoins ?
- Comment engager et fidéliser les acteurs dans la réalisation du PAT
- Quels liens de complémentarités et de réciprocités avec le développement durable, le recyclage, le traitement des déchets et le compostage ?
- Quels besoins en emplois ?

>>> Construction d'une stratégie territoriale de production agricole qualitative

> PHASE 3 : ADAPTATION DES RESSOURCES AGRICOLES ET STRUCTURATION DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS DE PRODUCTION

Réalisée par la responsable du PAT C. Nivert, soutenue par la chargée de mission et le vice-président J-C Payan, suite aux avancées en groupe de travail, CoTech et CoPil, de septembre 2022 à décembre 2022.

DÉFINITION DU PLAN D'ACTION ET DES GRANDES ORIENTATIONS

- Quelles possibilités de productions en phase avec la demande ?
- Combien de nouveaux producteurs ?
- Comment faciliter l'installation (liens Chambres d'Agriculture et associations spécialisées) ?
- Quelle planification et structuration des besoins financiers et d'investissements ?
- Quelle structuration des filières ?
- Quelles attentes et implications des agriculteurs en place ?
- Quels outils collectifs ou individuels développer ?
- Nouvelles productions en phase avec les besoins
- Quels besoins en main d'oeuvre et formations ?



CARACTÉRISTIQUES DU TERRITOIRE

Située au nord du Gard et au sud de l'Ardèche, la communauté de communes De Cèze Cévennes s'étend sur 320 km², le long de la vallée de la Cèze et regroupe 22 communes gardoises et 1 ardéchoise. Elle est définie par trois unités paysagères formant une zone de plateau calcaire au sud-est, une zone de plaines agricoles parcourue par la Cèze au centre et à l'est et une zone de montagnes à l'ouest délimitant les Cévennes.

L'EPCI demeure fortement agricole. L'activité se concentre en particulier dans la plaine entre Saint-Ambroix, Allègre les Fumades, Barjac et Saint-Sauveur de Cruzières.

Le territoire propose une variété de cultures importante parmi lesquelles se retrouvent la production de céréales, d'oléagineux et de semences, le maraîchage, l'arboriculture et la viticulture. L'élevage y est préférentiellement représenté par les ovins, caprins et les volailles.

De Cèze-Cévennes est issue de la fusion, en janvier 2013, des communautés de communes gardoises Cévennes Actives et Cèze-Cévennes, auxquelles s'ajoutent les communes gardoises de Barjac, Molières-sur-Cèze et la commune ardéchoise, Saint-Sauveur-de-Cruzières. Dès la création de la nouvelle entité, les élus se sont attachés à définir un projet de territoire collectif et fédérateur, qui mette en avant les attentes du territoire et qui dynamise l'attractivité. L'accent est donné sur les projets ayant trait à l'agriculture, au tourisme, à la culture, aux éco-industries et au handicap/dépendance.

Le diagnostic du territoire, livré dès 2014, a donné lieu à différents groupes de travail dans chacune de ces thématiques, en concertation avec les territoires voisins. A l'issue des ateliers, il a été proposé de soutenir différentes thématiques agricoles, déclinées en 23 actions concrètes : partage de la ressource en eau, mutualisation des moyens de production, développement de l'agritourisme, etc. Les élus de la commission agricole de la communauté de communes ont priorisé les actions à conduire en janvier 2016. L'accent est mis sur la présentation d'un projet agricole global, qui préserve la ressource en eau et favorise les initiatives collectives, en circuit court, dans une démarche de préservation de l'environnement et de développement de l'agritourisme.

Un autre axe de réflexion majeur était la création de

Maison de Pays afin de promouvoir les productions locales et la vente directe, associées aux offices de tourisme intercommunaux. Ce projet faisait partie d'une réflexion menée également en parallèle par l'association La Maison du commerce et de l'artisanat de Cèze Cévennes et l'office de tourisme communautaire. Ce projet devra être mis à jour avec les partenaires dans le cadre du PAT.

Ces actions font partie d'un projet global de développement du territoire, dans ses composantes environnementales, agricoles et touristiques.

La Convention Territoriale Globale (projet social du territoire) livrée en 2016 a également fait ressortir des axes prioritaires à mettre en avant sur le territoire, notamment la lutte contre la précarité alimentaire.

Ce projet alimentaire territorial s'inscrit également dans les priorités de l'évolution du projet de territoire. En effet, la communauté de communes s'engage dans la signature d'un Contrat de Relance de Ruralité et de Transition Ecologique avec l'Etat (y compris les contrats « Petites Villes de Demain », « Bourg Centre » déjà signés par la collectivité). A l'occasion de la définition du CRRTE, le projet alimentaire territorial est un des axes majeurs du projet du territoire en cours d'actualisation.

UNE FORTE VOLONTÉ POLITIQUE

A ce jour, le territoire mène déjà des actions en partenariat avec différents acteurs sur certains axes présents dans le projet :

- Pratiques alimentaires : ateliers à destination de tous les publics (ateliers cuisine à destination des familles et individuels, ateliers de diversification alimentaire à destination des futurs parents et jeunes parents, ateliers pratiques en milieu scolaire autour de l'alimentation et de l'obésité) en partenariat avec le centre social culturel de la Vallée de la Cèze dans le cadre du contrat politique de la ville ;

- Environnement : distribution aux restaurateurs volontaires des kits « Gourmet Bag » ;

- Ressource en eau : sensibilisation dans les écoles, lors de manifestation (rallye environnement, printemps de l'eau) en partenariat avec AB Cèze ;

- Circuits courts : réalisation d'un premier

circuit agritouristique et un second en préparation en partenariat avec le CIVAM, des agriculteurs du territoire, des prestataires touristiques, les offices de tourisme... ;

- Réflexion actuellement engagée avec les agriculteurs irrigants pour partager une politique de gestion et de stockage de la ressource en eau. Volonté d'associer les besoins agricoles avec les contraintes et attentes sur le territoire. Fiche action au CRRTE : bassin de substitution de Rochegude.

DIAGNOSTICS ET ÉTUDES PRÉALABLES

- Projet de territoire réalisé en 2014-2015 ;

- Le diagnostic de la Convention Territoriale Globale réalisé en 2016, renouvelé en 2022 en partenariat avec la CAF et la DRAC;

- Diagnostic agricole en 2015-2016 ;

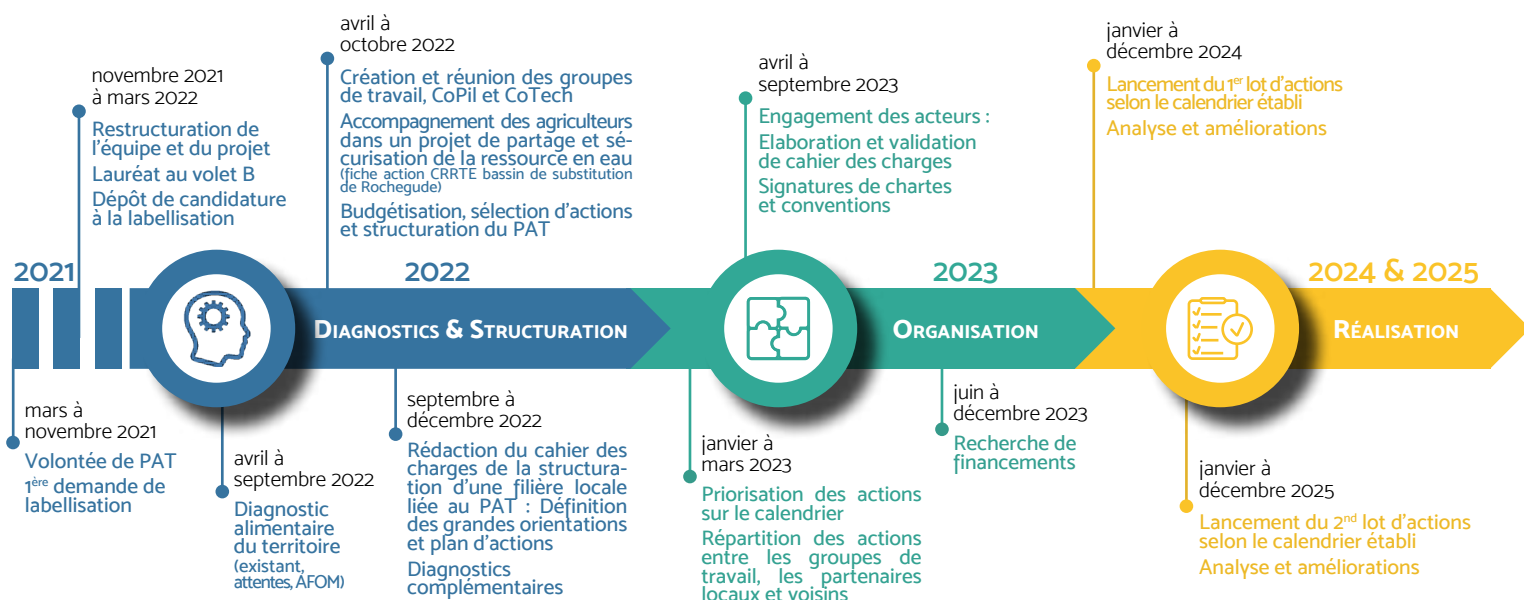
- Le SCOT du Pays Cévennes ;

- Les documents d'urbanisme des communes du territoire qui en sont pourvues ;

- Révision actuelle du projet de territoire et définition des priorités à conduire, construites en particulier autour du PAT et de l'économie de proximité.



Calendrier du projet



Descriptif détaillé du projet

ÉLÉMENTS DU PROJET POUR LES 3 ANS (NIVEAU 1)

GOUVERNANCE & CONCERTATION

PERSONNES EN CHARGE DU PROJET AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

Mr Jean-Christophe Payan, vice-président en charge du développement durable, de l'environnement et de l'agriculture est l' élu référent sur ce dossier. Mme Coralie Nivert, agent responsable du projet alimentaire territorial

assure la coordination et le suivi du projet. Une chargée de mission, dans le cadre de son mémoire de master, élabore le diagnostic du territoire et vient renforcer l'équipe. Des missions spécifiques d'animation, de communication ou d'études pourront être externalisées.

Le projet alimentaire territorial implique, du fait de sa transversalité, une véritable interaction entre la majorité des services de la collectivité : agriculture,

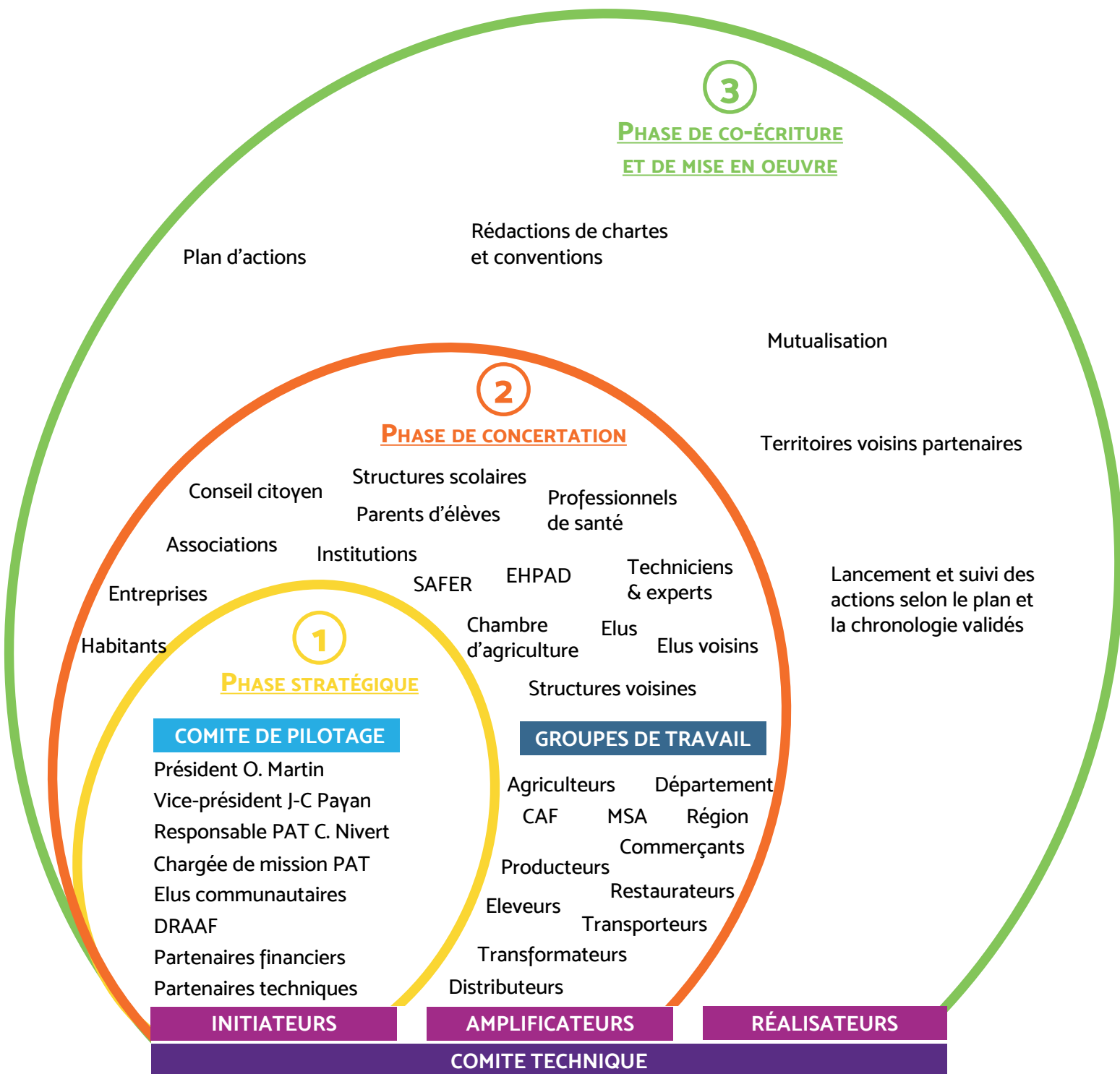


SCHÉMA SIMPLIFIÉ DE LA GOUVERNANCE DU PAT

environnement, action sociale et culturelle, tourisme, développement économique, communication, mobilité.

La concertation impliquera les citoyens, les élus, les acteurs de la sphère socio-économique et ceux de la sphère politico-administrative. Ces différents partenaires seront associés tout au long du projet via des questionnaires, des rencontres individuelles, des réunions thématiques, des réunions de restitution,

DEUX INSTANCES DE CONCERTATION :

La conduite et le suivi de ce projet s'articuleront autour de deux instances :

- Un comité de pilotage composé d'acteurs publics et privés, qui impulse et valide le projet. Ce comité se réunira une fois par phase : lancement de la démarche, présentation des résultats de l'animation, bilan et identification des suites à donner.

- Un comité technique associant les différents acteurs qui propose et met en œuvre la démarche. Cette instance de suivi technique comprenant les techniciens locaux se réunira par zone, au gré de l'avancée du projet. Elle sera composée de :

C. Nivert, responsable du PAT et d'une chargée de mission au PAT de la communauté de communes De Cèze Cévennes, de la référente alimentaire à la CMA, du responsable du pôle performance industrie de la CCI Gard, d'un représentant du Département, de l'animateur départemental Terres de Liens LR, de la chambre d'agriculture du Gard, du Civam, du délégué territorial du PNC,...

Le rôle de la responsable du PAT sera l'animation et la coordination des groupes de travail, la circulation des informations, l'animation des dynamiques territoriales & partenariales, l'organisation des CoPil et CoTech, la réalisation des comptes-rendus, les mobilisation et coordination des acteurs de terrain, la facilitation des échanges entre acteurs, la recherche de financement, le suivi du projet...

La chargée de mission réalisera le diagnostic du territoire, son analyse et son compte-rendu. Elle pourra assister la responsable du PAT dans ses tâches. Des missions complémentaires pourront être externalisées.

Notre projet est en corrélation avec les démarches engagées par les différents partenaires que nous souhaitons associer :

LA RÉGION OCCITANIE : La Région Occitanie Midi-Pyrénées, développe une politique volontariste afin de valoriser l'agriculture, 1^{er} vivier économique de la région.

LA RÉGION AUVERGNE RHÔNES-ALPES : Dans le cadre de l'Issus de la loi d'avenir pour l'agriculture, la région Auvergne Rhône-Alpes soutien

l'installation d'agriculteurs, les circuits courts ainsi que l'approvisionnement en produits locaux dans les cantines.

LE DÉPARTEMENT DU GARD : La politique alimentaire départementale est une politique transversale à laquelle plusieurs directions et services du département participent. La communauté de communes est signataire de la charte d'engagement pour une alimentation de qualité dans le Gard. Une convention de partenariat sera signée avec le Département. *« Le Département du Gard soutient le développement d'une agriculture durable respectueuse des territoires et des Hommes. Pour ce faire, le Département soutient la Chambre d'Agriculture du Gard et les organisations professionnelles agricoles dont les actions visent à maîtriser les intrants en viticulture, maraîchage et arboriculture, prévenir les pollutions ponctuelles et diffuses et accompagner les agriculteurs dans des démarches de respect de l'environnement. »*

LE DÉPARTEMENT DE L'ARDÈCHE : Le Département de l'Ardèche travaille sur la reconnaissance du métier d'agriculteur. L'activité agricole est en effet le premier maillon indispensable pour le maintien d'une ruralité vivante et attractive. La profession contribue également à la gestion du territoire, à la diminution du risque incendie et au maintien de la biodiversité. C'est pour cela que les hommes et les femmes des différentes filières doivent être soutenus, aux différentes étapes de la vie de leurs exploitations. Enfin, le Département de l'Ardèche œuvre pour faire connaître les productions ardéchoises, avec un double objectif : valoriser les produits d'une part, mais aussi mieux faire connaître le territoire pour en espérer des retombées touristiques.

LE SYNDICAT MIXTE PAYS CÉVENNES : Il rassemble la communauté de communes De Cèze Cévennes et la communauté d'Alès Agglomération. Cette entité a pour but d'élaborer des projets communs de développement.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DU GARD : Etablissement de proximité, la Chambre d'Agriculture propose de multiples services individuels ou collectifs à ses « ressortissants » : agriculteurs, forestiers, salariés agricoles, propriétaires, mais aussi aux collectivités locales. Forts de leur expérience et de leur complémentarité, leurs ingénieurs-conseils ont de nombreux domaines d'intervention : information, animation, expertise, appui technique, conseil d'entreprise, formation, recherche-développement, appui à l'organisation ou au montage de projets agricoles ou de développement rural... Un partenariat est engagé depuis l'automne 2020.

LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALE DU GARD : Une convention a été signée entre la communauté de communes et la CAF en juin 2016 (Projet Social de territoire) et renouvelée en 2022 (Projet Social et

Culturel de territoire avec la DRAC en 3^{ème} partenaire). La Convention Territoriale Globale (CTG) a permis d'associer les différents acteurs dans la définition et la mise en œuvre d'un projet de territoire commun. La CTG en 3 étapes : Elaboration d'un diagnostic territorial, détermination d'un plan d'actions pluriannuel, pilotage des actions et évaluation.

LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL DE LA VALLÉE DE LA CÈZE ET LE CENTRE SOCIOCULTUREL DE MOLIÈRES/CÈZE : La communauté de communes participe financièrement à diverses actions mises en place par les centres sociaux : ateliers au sein des écoles, ateliers de la graine à l'assiette, ateliers parents/enfants : découverte des saveurs.

LE PARC NATIONAL DES CÉVENNES (PNC) : La communauté de communes est signataire de la charte du PNC. Avec cette charte, De Cèze Cévennes et les communes signataires s'engagent, entre autres, à promouvoir et à former les agents aux techniques de construction en pierres sèches, à ne plus utiliser de pesticides, à maîtriser la consommation d'énergie et à limiter les émissions de gaz à effet de serre. Les collectivités signataires, souhaitent également contribuer avec le Parc National des Cévennes à l'éducation des scolaires à l'environnement et au développement durable, à créer des sites ou des sentiers d'interprétation du patrimoine, à promouvoir et à intégrer la destination Parc National des Cévennes et ses valeurs dans la stratégie touristique du territoire. Le sylvopastoralisme et l'installation d'agriculteurs sont également des objectifs prioritaires.

LE CIVAM 30 : L'objet des CIVAM est d'appuyer et d'accompagner des initiatives locales pour redynamiser les territoires ruraux ou des filières agricoles dans un but de développement durable. Un partenariat existe avec le

Civam depuis plusieurs années au travers de différentes actions : « De ferme en ferme », produits agritouristiques. D'autres acteurs sont déjà identifiés tels que la DRAAF, le Gal Cévennes, les chambres consulaires, le syndicat ABCEZE, Alès Myriapole, la station thermale des Fumades, l'association Terre de Liens, l'ADDEARG, Solidarité Paysans, RELANCE ... Ce projet va également s'enrichir au cours de sa construction au niveau acteurs et financeurs : la SAFER, la DDTM, l'ADEME, l'Agence de l'Eau, les nouveaux acteurs du territoire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

► **JUSTICE SOCIALE** Réduire la précarité alimentaire en favorisant une plus grande accessibilité en termes de prix et de praticité.

► **ENVIRONNEMENT** Réduire l'impact CO2 & la production de déchets, diminuer le gaspillage alimentaire et maîtriser notre consommation d'eau. Tendre vers une autosuffisance alimentaire et valoriser des productions agricoles de qualité sans intrant d'origine chimique.

► **EDUCATION ALIMENTAIRE** Sensibiliser à une consommation locale et plus saine.

► **MISE EN VALEUR DU PATRIMOINE ALIMENTAIRE** Politique événementielle avec la création d'animations et d'une communication spécifique

► **ECONOMIE, EMPLOI, TOURISME** Créer et maintenir les emplois du territoire notamment en structurant les filières, en facilitant l'innovation et en réduisant la fracture numérique. Améliorer l'attractivité du territoire via un entretien des paysages par une agriculture responsable.



PLAN D'ACTION LIÉ À L'ÉMERGENCE DU PAT

La mise en place d'un PAT nécessite une phase initiale de diagnostic du territoire. Ceci dans le but de mieux connaître les acteurs de la filière alimentaire, leurs attentes, leurs besoins mais aussi ceux des habitants. Le diagnostic sera mené par une chargée de mission pour la collectivité, dans le cadre de son mémoire de master II en développement agricole durable.

Ce diagnostic sera partagé entre les différents acteurs concernés :

- Les producteurs,
- Les transformateurs,
- Les distributeurs,
- Les consommateurs.

Il permettra également d'identifier les caractéristiques de fonctionnement de chaque acteur ainsi que les principaux freins et leviers d'actions pour remplir les objectifs du PAT. C'est aussi l'occasion de décroiser les secteurs en faisant se rencontrer ces différents partenaires.

Déroulement du diagnostic pour l'élaboration d'un plan d'actions :

- Recensement et catégorisation des publics cibles puis élaborations des questionnaires par catégorie
- Diffusion des questionnaires via des enquêtes publiques, des réunions thématiques, des rencontres individuelles.. mais aussi via les supports numériques (site internet, réseaux sociaux, mails)
- Analyse des retours et rédaction du compte-rendu
- Ateliers thématiques pour produire des propositions
- Synthèse des propositions
- Choix et validation du plan d'action en CoPil et lancement des actions selon le calendrier

Ce diagnostic permettra d'affiner et compléter les axes thématiques déjà envisagés.

TYPES D' ACTIONS ENVISAGÉES

Les actions proposées ici sont classées selon leur thématique dominante mais leurs aspects secondaires se retrouvent toujours dans les autres thématiques (transversalité). La liste est non exhaustive. Elle sera modifiée, complétée et ajustée suite aux résultats des différents diagnostics et enquêtes publiques.

URBANISME ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

- Protection du foncier agricole, veille foncière, préemption ;
- Aménagement durable du territoire : accès aux différents services et commerces via des moyens de

transports éco responsables (Programme AVELO avec l'ADEME et schéma directeur des mobilités actives) ;

- Aménagement de bassins de rétention d'eau (Fiche action CRRTE bassins de substitution de Rochegude) ;

- D'autres actions sont prévues au travers de nos différents contrats d'Etat (Petite Ville de Demain, Bourg Centre, CRRTE, Projet de territoire).

ECONOMIE ALIMENTAIRE

- Réorientation et adaptation des producteurs agricoles en place par la proposition de nouveaux débouchés, marchés & nouvelles valorisations pérennes;

- Aide à l'adaptation des matériels, besoins et moyens de production (chaîne du froid, stockage, transformation, livraison, collecte...);

- Aide à l'installation de nouveaux producteurs et de nouvelles productions (mise à disposition de foncier, accompagnement administratif, renvoi vers les structures adéquates...);

- Structuration d'un système de collecte des denrées : acheminement via le véhicule adéquat du producteur vers la cuisine de la cantine scolaire par exemple ;

- Etude d'un projet de construction et mise en gestion d'un laboratoire de transformation (animale et végétale) avec un système de consigne et de nettoyage des contenants, une salle de formations et conférences, des possibilités d'ateliers (cuisine et transformation animale et végétale : charcuterie, soupe, compote, conserves...) et un espace de vente avec drive et livraison en points relais;

- Etude d'un projet de construction de cuisine(s) centrale(s) et d'un système de collecte des denrées et de livraison des repas à destination des écoles, collèges et EHPAD (Loi Egalim)

- Accompagnement des restaurations collectives (scolaire, EHPAD et restaurants) pour se fournir localement : mise en réseau avec les producteurs et autres, selon les besoins identifiés (Loi Egalim) ;

- Collaboration avec les distributeurs existants : marchés de plein vent, commerçants, supermarchés... ;

- Proposition d'un espace de vente type « Le mas des agriculteurs » de Nîmes avec système de drive et de livraison en points relais ;

- Création / Utilisation de supports de communication d'un label qualité régional.

CULTUREL ET GASTRONOMIE

- Événementiels autour de la valorisation des

savoir-faire et des produits locaux : Bienvenue à la ferme, visites scolaires et grand public, ateliers cuisine et transformation... Avec et sans têtes d'affiches (chef étoilé, Top chef, artiste engagé...) ;

- Favoriser les échanges et la transmission des savoirs via le woofing, le montage de produits agritouristiques, participation aux actions type De ferme en ferme, et toutes autres démarches similaires ;

- Soutien au développement des savoir-faire, des produits locaux via des formations / appuis financiers... ;

- Label qualité régional et campagne de communication.

NUTRITION ET SANTÉ

- Education et sensibilisation à l'alimentation de qualité et aux enjeux nutritionnels (grand public et publics cibles) : Forum alimentation, ateliers nutrition, interventions dans les écoles et restaurations collectives... ;

- Encourager et éduquer à produire mieux, plus qualitativement et en respectant l'environnement : actions de sensibilisation des agriculteurs, engagement dans des cahiers des charges qualitatifs et assurer la traçabilité des productions ;

- Formation des professionnels de la santé et des personnes relais (partenariat avec des centres de formations, mise à disposition de la salle de réunion de la communauté de communes, salle de formation dans le laboratoire de transformation souhaité ou centre de formation proposé dans l'action CTG);

- Accès à une alimentation de qualité (grand public et publics cibles) ;

- Campagne de sensibilisation nutrition et santé.

ACCESSIBILITÉ SOCIALE

- Système de livraison en point relais de l'espace de vente principal pour favoriser la proximité et l'accessibilité pour tous ;

- Epicerie solidaire itinérante (Action CTG) ;

- Ateliers cuisine autour de repas équilibrés à moindres coûts (Action CTG) ;

- Promotion du manger bien, local et pas cher (Action CTG) ;

- Former et éduquer à la cuisine et à l'utilisation des produits (Actions CTG) :

- > Valoriser les produits locaux dans les cantines et restaurants du territoire

- > Elaborer des ouvrages de cuisine avec des produits du territoire

- > Développer un centre de formation et un lieu de

sensibilisation aux modes de consommations vertueux.

ENVIRONNEMENT

- Rallye de l'environnement : actions « fruits et légumes moches » ;

- Sensibilisation anti-gaspi dans les écoles, EHPAD et restaurants ;

- Mise à disposition de « Gourmet Bag » pour les restaurants et les inciter à s'équiper entre les campagnes de mise à disposition des kits ;

- Actions Anti-gaspi & compostage : vente de composteur à la communauté de communes; partenariat avec des éleveurs de volailles; dons de pains secs et restes alimentaires à des associations pour la sauvegarde des animaux, élevages et centres équestres ;

- Campagnes de communication & sensibilisation : Anti-gaspillage nourriture & eau, valorisation des biodéchets par le compostage et/ou le nourrissage de volailles ;

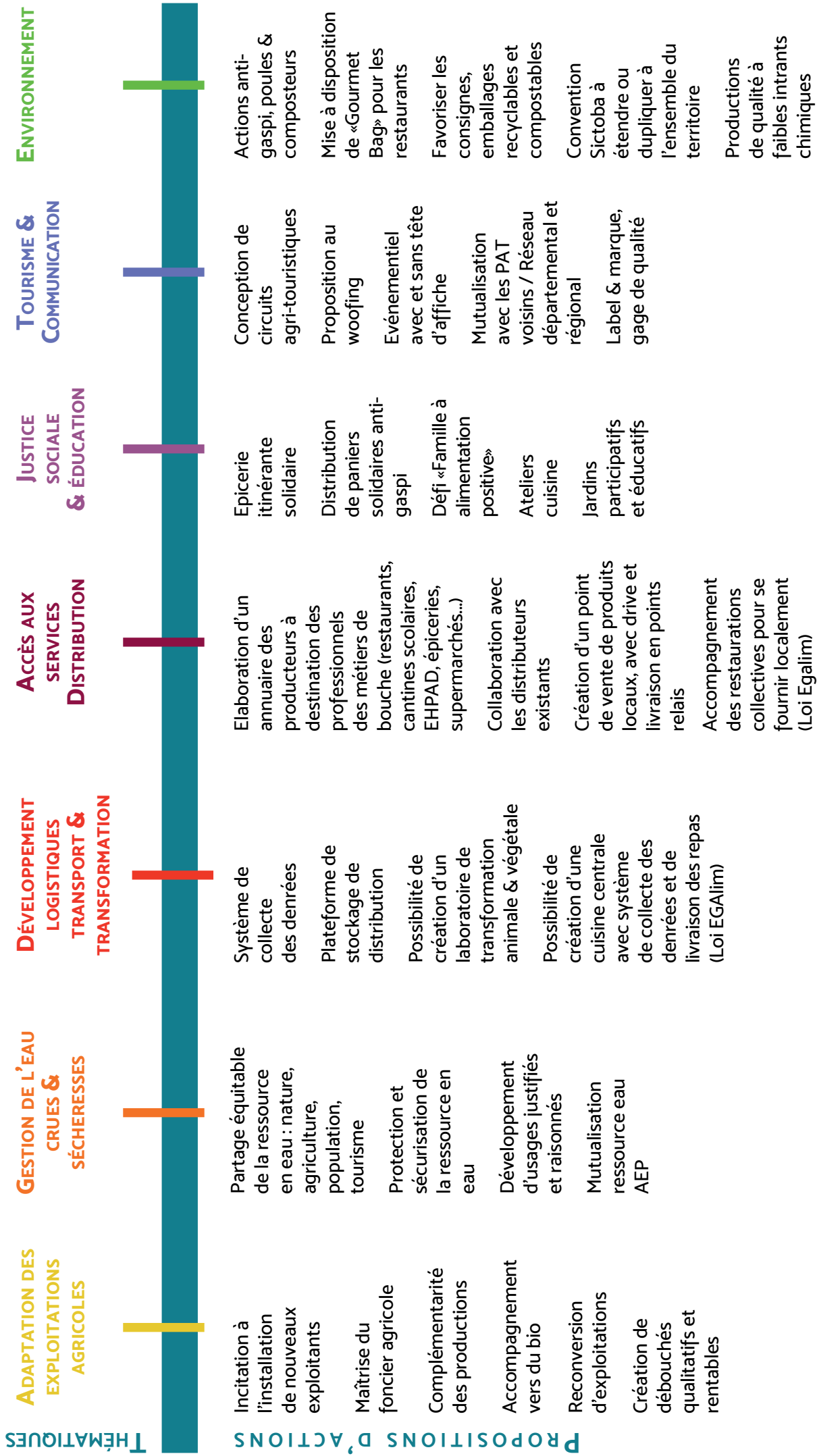
- Gestion de l'eau : action bassins de rétention d'eau dans « urbanisme, aménagement du territoire » et engagement des agriculteurs pour raisonner l'usage de l'irrigation ;

- Mutualisation des transports alimentaires pour limiter la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre & actions de mobilité douce (cf. actions dans « urbanisme et aménagement du territoire ») ;

- Evaluation de système de consignes pour les emballages en verre (nettoyage et réutilisation) ;

- Partenariat avec des fabricants d'emballages compostables, réutilisables, recyclables.





RECHERCHE DE FINANCEMENT

Pour que le projet puisse fonctionner il est nécessaire de faire appel à divers financements pour aider à prendre en compte les charges salariales liées au poste du chargé de mission ainsi que les frais d'études, l'agritour et la réalisation d'ateliers.

La DRAAF subventionne actuellement une partie du projet dans le cadre de la convention de la Mesure 13 du Volet B.

Les actions seront chiffrées au cours de l'étude et la recherche de financement sera continue tout au long du projet avec des demandes de subvention auprès des différents organismes en fonction des actions.

LE PAT EN LIEN AVEC LES AUTRES POLITIQUES PUBLIQUES

Ce projet alimentaire territorial s'inscrit dans la continuité de la démarche de l'intercommunalité.

En effet, la communauté de communes s'engage dans la signature d'un Contrat de Relance de Ruralité et de Transition Ecologique avec l'Etat (y compris les contrats « Petites Villes de Demain », « Bourg Centre » déjà signés par la collectivité). A l'occasion de la définition du CRTE, le projet alimentaire territorial est un des axes majeurs du projet de territoire en cours d'actualisation.

Une Convention Territoriale Globale (CTG) a été signée en 2016, renouvelée en 2022 pour une durée de 4 ans. C'est une convention de partenariat tri-partite entre De Cèze Cévennes, la CAF du Gard et la DRAC Occitanie pour un projet social et culturel en trois étapes : un diagnostic territorial, un plan d'actions et la mise en œuvre du plan d'actions.

Par le biais du Syndicat Mixte Pays Cévennes, d'autres outils et actions mutualisées existent déjà :

- OCCSOL : Acquisition de cartographie OCCSOL Production de 2 millésimes d'Occupation des Sols grande échelle 2012 et 2018 sur 635 km², comprenant le territoire du Pays des Cévennes. L'objectif était de pouvoir visualiser le mode d'occupation des sols entre 2012 et 2018. L'ensemble de la base de données est construit sous forme d'une nomenclature comprenant 53 postes (Tissu urbain continu, zone d'activité, cultures annuelles...). Dont 5 grands groupes de niveaux : espaces artificialisés, espaces agricoles, forêts et milieux semi-naturels, zones humides et surfaces en eau. Il est possible d'extraire de la base de données différentes requêtes selon les besoins comme par exemple : quantifier l'augmentation d'artificialisation des terres et donc la pression urbaine sur certains secteurs.

- VIGIFONCIER: outil de vigilance foncière sur l'ensemble du Pays des Cévennes par convention avec la SAFER. Une interface avec code d'accès personnalisée est accessible à chaque commune pour qu'elle puisse visualiser les mouvements fonciers passés et en cours sur son périmètre. Si la collectivité le souhaite, elle peut préempter un terrain pour déposer un projet agricole qui sera ensuite présenté devant le comité petite région de la SAFER pour avis consultatif des élus avant le passage en comité technique.

Fin 2019, plusieurs sessions de formation avaient été organisées pour les élus et agents de mairie pour les 96 communes du Pays Cévennes.

- Partenariat Alès Agglo et l'association RESEDA qui œuvre sur le territoire du Pays des Cévennes pour 4 sessions de formation « Santé alimentaire précarité »

- La charte forestière au Pays Cévennes avec fiches d'intentions sur l'aménagement du territoire en lien avec attractivité du territoire. Ressource forestière en terme de ressource alimentaire (cueillette champignons, plantes aromatiques et médicinales, chataîgneraie); Utilisation des pistes forestières pour valorisation et remise en état des chataîgneraies; Entretien des forêts par le sylvopastoralisme.

Par le biais d'autres politiques publiques :

- Volonté politique de développer une stratégie de mobilité durable via un schéma directeur des mobilités actives financé par l'appel à projet AVELO de l'ADEME dont De Cèze Cévennes a été lauréate, suivi de la réalisation d'un plan de mobilité simplifié financé par Le Gal Cévennes, l'ADEME et le Département du Gard.

- Partenariat avec l'Ardèche : Convention de développement territorial avec la communauté de communes du Pays des Vans en Cévennes dont la voie verte St Paul le Jeune/Gagnières, la préservation du Pin de Salzmann via une zone Natura 2000, la gestion des forêts et DFCL. En complémentarité des actions de la charte forestière étendue à la gestion de massifs forestiers entiers étendus sur plusieurs départements.

- Signature du Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés 2021-2025 avec le Sictoba, les communautés de communes Pays des Vans en Cévennes, Gorges de l'Ardèche et Pays Beaume Drobie.

- Conventions en attente avec les territoires voisins pour mutualiser des actions des PAT.

LIÉ À L'ÉMERGENCE DU PAT

- Rapport du diagnostic du territoire ;
- Cahier des charges sur les attentes structurelles du PAT ;
- Rétroplanning de mise en oeuvre opérationnelle des actions ;
- Synthèse des atouts et contraintes du projet.

PAR AXES THÉMATIQUES

- ADAPTATION DES EXPLOITATIONS AGRICOLES

- Comptes-rendus sur les rencontres avec les agriculteurs et le recensement des productions existantes avec une cartographie ;
- Décision sur un outil de préemption foncière ;
- Conventions avec la SAFER et les chambres d'agriculture du Gard et de l'Ardèche ;
- Rapport sur les attentes des agriculteurs, leurs besoins, freins, contraintes & solutions envisagées.

- GESTION DE L'EAU ENTRE CRUES ET SÉCHERESSE

- Etat d'avancée de la réalisation du bassin de substitution de Rohegude pour soutenir les agriculteurs et les encourager dans une démarche partagée de la préservation de la ressource en eau ;
- Réflexion sur le besoin de bassins complémentaires ;
- Comptes-rendus des groupes de travail sur la ressource en eau avec consultation des partenaires experts.

- DÉVELOPPEMENT LOGISTIQUE, TRANSPORT & TRANSFORMATION

- Comptes-rendus des avancées en groupes de travail ;
- Synthèses des CoPil et CoTech.

- ACCÈS AUX SERVICES / DISTRIBUTION

- Edition de l'annuaire de producteurs avec une cartographie ;
- Conventions avec les distributeurs existants, les prestataires, partenaires et territoires voisins ;
- Comptes-rendus des avancées en groupes de travail ;
- Synthèses des CoPil et CoTech.

- JUSTICE SOCIALE & EDUCATION

- Conventions avec les partenaires et prestataires ;
- Comptes-rendus des avancées en groupes de travail ;
- Synthèses des CoPil et CoTech.

- TOURISME & COMMUNICATION

- Edition de la brochure commerciale du circuit agri-touristique ;
- Conventions avec les partenaires, les prestataires et les territoires voisins ;
- Tableau de synthèse du nombre d'événements et leur analyse ;
- Adhésion à un ou plusieurs label(s).

- ENVIRONNEMENT

- Conventions avec les partenaires, prestataires et territoires voisins ;
- Comptes-rendus des avancées en groupes de travail ;
- Synthèses des CoPil et CoTech.



Modalités de suivi et d'évaluation

MÉTHODOLOGIE

- Mise en place d'un comité de suivi et d'évaluation. Fixer les critères, recenser, collecter et analyser. Rendre compte des résultats, commenter et arbitrer ;

- Les publics atteints : fréquentation, profil et enquête de satisfaction ; modalités de mise en œuvre ; les partenariats ; les moyens humains, matériels et financiers ; l'information et la communication ; les problèmes soulevés dans la réalisation et les capacités des équipes à les résoudre ;

- Chaque action fera l'objet d'un premier bilan. Un bilan annuel des actions sera dressé au terme de chaque année. Celles inscrites dans la durée pourront être amendées selon les résultats obtenus et l'impact réel sur le territoire (adéquation entre objectifs assignés, résultats attendus et effets directs sur le territoire). L'idée étant d'être dans une démarche positive d'amélioration.

MOYENS

- Agent titulaire responsable du PAT pour assurer la coordination et le suivi du projet ;

- Recrutement du chargé de mission pour la réalisation du diagnostic du territoire, puis d'autres recrutements, au besoin, pour les phases complémentaires du projet ;

- Nécessité de mutualiser les moyens avec les partenaires pour obtenir des éléments concrets et fidèles à la réalité ;

- Réunions, bilans d'étape avec l'ensemble des parties (partenaires institutionnels et professionnels).

- Sollicitation de bureaux d'étude ou de prestataires extérieurs pour des missions particulières d'élaboration du PAT



Actions de valorisation du projet

Les actions de valorisation du projet sont cruciales pour donner toutes ses chances de succès au PAT. Il faut susciter l'intérêt et l'adhésion des publics cibles à la démarche. De même, le PAT est un outil de promotion pour le territoire permettant d'améliorer son attractivité et de contribuer à renforcer la cohésion sociale.

C'est pourquoi, le porteur du projet s'engagera sur un plan communication visant à donner le plus grand retentissement à chacune des étapes du projet (officialisation du notre lauréat, signature des partenariats, événements majeurs etc). Les magazines, la presse locale et régionale, les supports de communication de la communauté de communes De Cèze Cévennes qu'ils soient en version papier ou numérique seront mobilisés pour relayer et promouvoir les actions ainsi que les événements. Nous signerons une charte d'engagement

avec nos partenaires (exemples : convention avec les territoires pour la mise en place des partenariats, charte d'engagement alimentaire de qualité du Gard) qui incitera à communiquer sur les événements décisifs du PAT. Nous envisageons d'impliquer les acteurs du territoire en leur consacrant des interviews (papier, vidéos etc) sous forme de portraits et orientés sur leur rôle dans le PAT. La communication consistera à valoriser le travail, les initiatives et les démarches innovantes sur le terrain.

Nous envisageons de solliciter des personnalités « vedettes », connues du grand public dans le milieu de l'alimentation et de la gastronomie française pour mettre en lumière des actions (chefs étoilés, « Top chef », artiste engagé, auteurs, etc).